

Conseil Municipal du vendredi 13 avril 2018 à 17 h 00

Ordre du jour

Etat des décisions prises par Monsieur le Maire en application des délibérations du Conseil Municipal n° 2 du 4 avril 2014 et n° 22 du 25 septembre 2015 et par arrêtés de subdélégation des 28 avril 2014 et 24 novembre 2015 : mars 2018

Conventions

Conventions de partenariat

- 1 Convention Vidéo gare SNCF / Ville de Valenciennes

Finances

- 2 Approbation des comptes de gestion 2017 de la ville de Valenciennes
- 3 Vote sur le compte administratif 2017 – Budget principal de la ville de Valenciennes et budgets annexes « Projets de rénovation urbaine » et « Centre Aquatique »
- 4 Affectation des résultats de l'exercice 2017 des budgets de la ville de Valenciennes
- 5 Vente d'un JCB Téléscopique par web enchères

Conventions

Conventions de mécénat

- 6 Musée – Convention de mécénat avec Suez Groupe – Exposition « Une histoire du Monde en 100 objets du British Museum »

Administration Générale

- 7 Adhésion au groupement de commande relatif aux télécommunications porté par Valenciennes Métropole
- 8 Modification de la commission d'appel d'offres
- 9 Désignations de représentants du Conseil Municipal dans divers organismes ou associations – Modifications

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu sommaire de la Séance du 13 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le treize avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Ville de VALENCIENNES, régulièrement convoqué le six avril, est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DEGALLAIX, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Secrétaires de séance : Mme Ludivine BILLOIR et M. Michaël MARTINEZ

Etaient présents :

M. Laurent DEGALLAIX, Maire, M. Guy MARCHANT, Mme Geneviève MANNARINO, M. Arnaud L'HERMINE, Mme Gwendoline DESFORGES, M. Armand AUDEGOND, Mme Isabelle DESOIL, M. Patrick ROUSSIES, Mme Aurore COLSON, M. Hervé MORMENTYN, Mme Danièle FERTE, M. Mattéo GUALANO, Mme Maryse DUMORTIER, Adjoint au Maire, M. Dominique RIQUET, M. Jean - Marcel GRANDAME, M. Bernard MOREAU, M. Olivier MARLIERE, M. Pascal VANHELDER, Mme Nadine LERAY, Mme Marie-Laure COUSIN, M. Jean-Yves DEGARDIN, M. Franck KOLLER, Mme Sophie MÉRIAUX, M. Karim GANA, Mme Ludivine BILLOIR, M. Gérard CLIPET, Mme Kostia HUANT, M. Didier LEGRAND, Mme Isabelle DELGEHIER, M. Jean-Claude DULIEU, M. Mohamed AGOUDJIL, Mme Valérie CAUDRON, M. Jean-Paul SAUTREAU, M. Maurice SPRATBROW, Mme Monique HEGO, M. Michaël MARTINEZ, Mme Lysiane DEPARIS, M. Michel GAMEZ.

Absents, Excusés :

- M. Dominique RIQUET, excusé, qui a donné pouvoir à M. Laurent DEGALLAIX pour les délibérations 1 et 2 - M. Jean - Marcel GRANDAME, excusé, qui a donné pouvoir à Mme Lysiane DEPARIS pour les délibérations 1 et 2 - Mme Joëlle ANDRIS, excusée, qui a donné pouvoir à M. Karim GANA - M. Daniel CAPPELLE, excusé, qui a donné pouvoir à M. Michaël MARTINEZ - Mme Sophie MÉRIAUX, excusée, qui a donné pouvoir à Mme Ludivine BILLOIR pour les délibérations 1 et 2 - M. Michel BROUILLARD, excusé, qui a donné pouvoir à M. Didier LEGRAND - Mme Nathalie LORETTE, excusée, qui a donné pouvoir à M. Jean-Claude DULIEU - Mme Danièle FERTE, absente jusqu'à la délibération n°2 incluse - M. Mohamed AGOUDJIL, absent jusqu'à la délibération n°2 incluse - M. Jean-Luc François LAURENT

Ordre du jour

Etat des décisions prises par Monsieur le Maire en application des délibérations du Conseil Municipal n° 2 du 4 avril 2014 et n° 22 du 25 septembre 2015 et par arrêtés de subdélégation des 28 avril 2014 et 24 novembre 2015 : mars 2018

Conventions

Conventions de partenariat

1 Convention Vidéo gare SNCF / Ville de Valenciennes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention afférente à la mise à disposition des images issues des caméras de la vidéo protection au profit de la ville de Valenciennes : coordination des dispositifs sûreté.

Finances

2 Approbation des comptes de gestion 2017 de la ville de Valenciennes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- Vu les projets de compte administratif 2017,
- Vu les articles L. 1612-12 et R.2311-5 du code général des collectivités territoriales,

- D'approuver les différents comptes de gestion des recettes et des dépenses 2017 respectivement acquittées par le trésorier municipal de Valenciennes, lesdits comptes étant conformes aux écritures tenues par l'ordonnateur.

PRECISE que ces comptes de gestion dressés par le comptable n'appellent de sa part ni observation, ni réserve, sur la tenue des comptes.

3 Vote sur le compte administratif 2017 – Budget principal de la ville de Valenciennes et budgets annexes « Projets de rénovation urbaine » et « Centre Aquatique »

Le Conseil Municipal, par 32 voix pour, 8 voix contre (MM. LEGRAND, CLIPET, BROUILLARD, DULIEU, AGOUDJIL, Mmes HUANT, DELGHEIER, LORETTE), et 1 abstention (Mme CAUDRON), décide :

Après avoir désigné M. L'HERMINE, en qualité de président de séance en application des dispositions de l'article L2121-14 du CGCT,

Vu les comptes de gestion dressés par le trésorier municipal,
Vu les articles L. 1612-12 et R.2311-5 du code général des collectivités territoriales,

- De constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence,

- Se prononcer sur les comptes administratifs 2017 par budget, lesquels peuvent se résumer ainsi :

BUDGET GENERAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice	69 276 298,17	74 204 112,06	25 251 069,86	22 961 448,99	94 527 368,03	97 165 561,05
Résultat n-1		8 279 669,53	7 378 774,17		7 378 774,17	8 279 669,53
Affectation n-1				10 754 040,39		10 754 040,39
TOTAL	69 276 298,17	82 483 781,59	32 629 844,03	33 715 489,38	101 906 142,20	116 199 270,97
Résultat de clôture		13 207 483,42		1 085 645,35		14 293 128,77

BUDGET ANNEXE Projets de rénovation urbaine	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	2 456 845,27	2 901 839,14	495 896,74	3 317 596,19	2 952 744,01	6 219 435,33
Résultat n-1	253 050,09		893 284,73		1 146 334,82	0,00
Affectation n-1				0,00		0,00
TOTAL	2 709 895,36	2 901 839,14	1 389 183,47	3 317 596,19	4 099 078,83	6 219 435,33
Résultat de clôture		191 943,78		1 928 412,72		2 120 356,50

BUDGET ANNEXE Centre aquatique	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice			1 809 091,35	1 500 000,00	1 809 091,35	1 500 000,00
Résultat n-1					0,00	0,00
Affectation n-1						0,00
TOTAL	0,00	0,00	1 809 091,35	1 500 000,00	1 809 091,35	1 500 000,00
Résultat de clôture		0,00		-309 091,35		-309 091,35

- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser pour chacun de ces budgets.

4 Affectation des résultats de l'exercice 2017 des budgets de la ville de Valenciennes

Le Conseil Municipal, par 32 voix pour, 8 voix contre (MM. LEGRAND, CLIPET, BROUILLARD, DULIEU, AGOUDJIL, Mmes HUANT, DELGEHIER, LORETTE), et 1 abstention (Mme CAUDRON), décide :

Vu les comptes de gestion dressés par le trésorier municipal,
Vu les articles L. 1612-12 et R.2311-5 du code général des collectivités territoriales,

- d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement sur le budget général :

BUDGET GENERAL	Déficit d'investissement 2017 (c/ 001)	1 085 645,35
	- Reste à réaliser en dépenses d'investissement	6 332 816,90
	+ Reste à réaliser en recettes d'investissement	1 495 817,40
	= Besoin total de financement	-3 751 354,15
	Résultat de fonctionnement 2017	13 207 483,42
	Affectation des résultats (c/1068)	3 751 354,15
	Reprise en fonctionnement (c/002)	9 456 129,27

Soit :

- Total affecté au c/ 1068 : + 3 751 354.15 €
- Reprise du résultat d'investissement (ligne 001) : + 1 085 645.35 €
- Reprise du résultat de fonctionnement (ligne 002) : + 9 456 129.27 €

- d'affecter comme suit les résultats du budget annexe « Projets de rénovation urbaine » :

BUDGET ANRU	Déficit d'investissement 2017 (c/ 001)	1 928 412,72
	- Reste à réaliser en dépenses d'investissement	218 692,69
	+ Reste à réaliser en recettes d'investissement	49 233,75
	= Besoin total de financement	1 758 953,78
	Résultat de fonctionnement 2017	191 943,78
	Affectation des résultats (c/1068)	0,00
	Reprise en fonctionnement (c/002)	191 943,78

Soit :

- Total affecté au c/ 1068 : 0 €
- Reprise du résultat d'investissement (ligne 001) : 1 928 412.72 €
- Reprise du résultat de fonctionnement (ligne 002) : 191 943.78 €

- d'affecter comme suit les résultats du budget annexe « Centre Aquatique » :

BUDGET Centre aquatique	Déficit d'investissement 2017 (c/ 001)	-309 091,35
	- Reste à réaliser en dépenses d'investissement	
	+ Reste à réaliser en recettes d'investissement	
	= Besoin total de financement	-309 091,35
	Résultat de fonctionnement 2017	0,00
	Affectation des résultats (c/1068)	0,00
	Reprise en fonctionnement (c/002)	0,00

Soit :

- Total affecté au c/ 1068 : 0 €
- Reprise du résultat d'investissement (ligne 001) : - 309 091.35 €
- Reprise du résultat de fonctionnement (ligne 002) : 0 €

5 Vente d'un JCB Téléscopique par web enchères

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser la vente du JCB réformé à Monsieur GUENIN Claude domicilié Lieu-dit Garrigues 47200 MARMANDE au prix de la meilleure enchère effectuée sur Web Enchères, soit 13 750.00 €
- d'autoriser Monsieur Le Maire ou son représentant, à signer l'ensemble des pièces adhérentes au dossier pour la vente du matériel concerné.

Conventions

Conventions de mécénat

6 Musée – Convention de mécénat avec Suez Groupe – Exposition « Une histoire du Monde en 100 objets du British Museum »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la convention de mécénat avec Suez Groupe, Suez Eau France et Suez Recyclage et Valorisation Nord-Est

Administration Générale

7 Adhésion au groupement de commande relatif aux télécommunications porté par Valenciennes Métropole

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'adhérer au groupement de commandes pour les services de téléphonie filaire et au raccordement et acheminement trafic entrant/sortant.
- d'adhérer au groupement de commandes pour les services de téléphonie mobile
- d'adhérer au groupement de commandes pour la solution de raccordement et d'accès internet
- d'adhérer au groupement de commandes pour les solutions de raccordement et d'accès internet sur le réseau fibre REHDEVAL de Valenciennes Métropole
- d'approuver les conventions constitutives de groupement de commandes,
- d'autoriser Madame/Monsieur le Maire à signer et à notifier à Valenciennes Métropole l'adhésion de la commune de Valenciennes aux groupements dont la convention constitutive est présentée et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- de s'engager à communiquer au coordonnateur du groupement la nature et l'étendue de ses besoins en vue de la passation des marchés ou accords-cadres lancés par le groupement,
- d'autoriser Valenciennes Métropole, en sa qualité de coordonnateur, à signer et notifier les marchés ou accords-cadres conclus dans le cadre du groupement,
- de s'engager à exécuter avec la ou les entreprise(s) retenue(s) les marchés et/ou accords-cadres conclus dans le cadre du groupement
- de s'engager à régler les sommes dues au titre des marchés ou accords-cadres et à les inscrire préalablement au budget

8 Modification de la commission d'appel d'offres

Le Conseil Municipal, décide :

- à l'unanimité, que le vote a un caractère public
- de déposer 1 liste
- de désigner par 37 voix pour et 5 absentions (MM. LEGRAND, CLIPET, BROUILLARD, Mmes HUANT, DELGEHIER), les représentants pour siéger au sein de cette commission :

5 Membres titulaires : Hervé MORMENTYN, Danièle FERTE, Guy MARCHANT, Gwendoline DESFORGES, Valérie CAUDRON

5 Membres suppléants : Oliver MARLIERE, Jean Marcel GRANDAME, Sophie MÈRIAUX, Nadine LERAY, Mattéo GUALANO

- à l'unanimité que cette commission a un caractère permanent pour tous les marchés publics ainsi que tous les projets d'avenants

9 Désignations de représentants du Conseil Municipal dans divers organismes ou associations – Modifications

Le Conseil Municipal, par 36 voix pour, 1 voix contre (Mme CAUDRON), 5 abstentions (MM. LEGRAND, CLIPET, BROUILLARD, Mmes HUANT, DELGEHIER), décide :

- d'accepter les modifications

Organismes concernés	Représentants actuels	Noms des nouveaux représentants proposés
Valenciennes Métropole	<ul style="list-style-type: none"> - Laurent DEGALLAIX - Nadine LERAY - Guy MARCHANT - Geneviève MANNARINO - Jean-Marcel GRANDAME - Ludivine BILLOIR - Pascal VANHELDER - Aurore COLSON - Didier LEGRAND - Jean-Claude DULIEU - Olivier MARLIERE - Sophie MÈRIAUX - Armand AUDEGOND - Monique HEGO - Mattéo GUALANO - Marion PERETTI - Hervé MORMENTYN 	<p>► Lysiane DEPARIS</p>
C.L.E.T.C Commission locale d'évaluation des transferts de charges	<p><u>Commissaires Titulaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Laurent DEGALLAIX - Ludivine BILLOIR - Aurore COLSON - Jean-Claude DULIEU - Jean-Marcel GRANDAME - Didier LEGRAND - Geneviève MANNARINO - Guy MARCHANT - Pascal VANHELDER - Nadine LERAY - Armand AUDEGOND - Sophie MÈRIAUX - Mattéo GUALANO - Olivier MARLIERE - Hervé MORMENTYN - Marion PERETTI - Monique HEGO 	<p>► Lysiane DEPARIS</p>

Commission des déplacements	<u>1 vice-président :</u> - VANHELDER Pascal <u>8 délégués :</u> - MARCHANT Guy - MORMENTYN Hervé - BROUILLET Bernard - KOLLER Franck - DEGARDIN Jean-Yves - CAPPELLE Daniel - SAUTREAUX Jean-Paul - MARLIERE Olivier	LA COMMISSION N'EXISTE PLUS
S.E.V syndicat des eaux du valenciennois	<u>2 titulaires :</u> - BROUILLET Bernard - COLSON Aurore <u>1 suppléant :</u> - KOLLER Franck	▶ KOLLER Franck ▶ DEPARIS Lysiane
S.I.A.V syndicat intercommunal d'assainissement de valenciennes	<u>4 titulaires :</u> - MARCHANT Guy - BROUILLET Bernard - GRANDAME Jean-Marcel - MANNARINO Geneviève <u>3 suppléants :</u> - MARLIERE Olivier - GUALANO Mattéo - DEGARDIN Jean-Yves	▶ GUALANO Mattéo ▶ DEPARIS Lysiane
Vidéo surveillance Collège d'éthique	<u>5 représentants :</u> - MARLIERE Olivier - VANHELDER Pascal - COUSIN Marie-Laure - LERAY Nadine - SPRATBROW Maurice <u>5 membres de la société civile :</u> - HELOIRE Dominique - MARTINEZ Michaël - DARCHEVILLE Brigitte - CAUDRELIER Elisa - DEPARIS Lysiane	▶ le commissaire central ▶ Le Président du Tribunal de Grande Instance

• La séance est levée à 17 h 40

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, affichage de ce compte-rendu est effectué sur le tableau prévu à cet effet dans le hall de l'Hôtel-de-Ville le

19 AVR. 2018

pour y demeurer jusqu'au

19 MAI 2018

Valenciennes, le 19 AVR. 2018
Le Maire,



Laurent DEGALLAIX

Mairie de Valenciennes

B.P. 90339 - 59304 Valenciennes Cedex
Tél. : 03 27 22 59 00⁶ Fax : 03 27 22 59 01
Tout courrier doit être adressé à Monsieur le Maire